

DOSSIER
DE PRESSE
Mars 2024







LA VILLE DE MONTROUGE DÉVELOPPE LES ESPACES VERTS ET ENRICHIT LA BIODIVERSITÉ AVEC L'AGRANDISSEMENT ET L'EMBELLISSEMENT DU SQUARE SCHUMAN

Face à l'urgence climatique, la Ville de Montrouge a fait de la végétalisation et de la lutte contre les îlots de chaleur une priorité. Aggrandir et embellir le square Schuman est un des nouveaux projets initiés par la Municipalité pour rafraîchir la cité.

Le square Schuman va s'étendre de plus de 2 300 m² d'ici 2025 pour plus de végétalisation et moins de minéralisation, plus d'accessibilité tout en préservant l'esprit intimiste et japonisant de cet îlot d'oxygène en centre-ville.



Très attachée au square Schuman, la Ville de Montrouge a entrepris un projet d'ampleur pour l'agrandir et l'embellir.

Il s'inscrit dans la continuité des aménagements initiés en 2019 pour créer une véritable « place-parc » au cœur de Montrouge. Plus ouvert, le square Schuman reliera l'Hôtel de Ville, le Beffroi et l'église grâce à de nouvelles continuités urbaines et paysagères. La végétation sera renforcée pour continuer à offrir aux habitants un écrin



de verdure et une véritable respiration dans la ville. Les essences d'arbres choisies et la création d'un nouveau point d'eau permettront d'enrichir la biodiversité et de lutter contre la chaleur en ville. Constitué d'espaces aux ambiances variées, le square gardera son caractère intimiste tout en gagnant en surface et surtout en végétaux.

Il s'adaptera à de multiples usages et bénéficiera à tous les habitants, à tous les âges de la vie.



Étienne Lengereau
Maire de Montrouge



SQUARE SCHUMAN, UN PROJET CONCERTÉ

Cet aménagement a été pensé et créé en collaboration avec le public. La Ville a souhaité concevoir une véritable « place-parc » qui reliera les trois bâtiments emblématiques du cœur de ville : l'Hôtel de ville, le Beffroi et l'église.

Au total, le square gagnera 2 311 m² et bénéficiera d'un réaménagement pour le végétaliser davantage, l'embellir et favoriser la biodiversité. Une consultation avec les Montrougiennes et les Montrougiens, lancée en juin 2021, a permis à la Ville d'élaborer un cahier des charges et lancer un concours. Un jury composé

d'élus et de personnalités extérieures reconnues pour leurs compétences en matière d'aménagement urbain et paysager ont sélectionné, parmi trois projets présentés, celui de l'agence de paysagistes HYL.

Le projet retenu a ensuite fait l'objet d'une concertation à l'été 2022 auprès des Montrougiennes et des Montrougiens, tout au long de laquelle, ils ont pu partager leurs remarques sur le projet et leurs idées pour bien vivre le parc de demain.

Le projet finalisé a été présenté, le 20 mars, aux citoyens, lors d'une réunion publique.

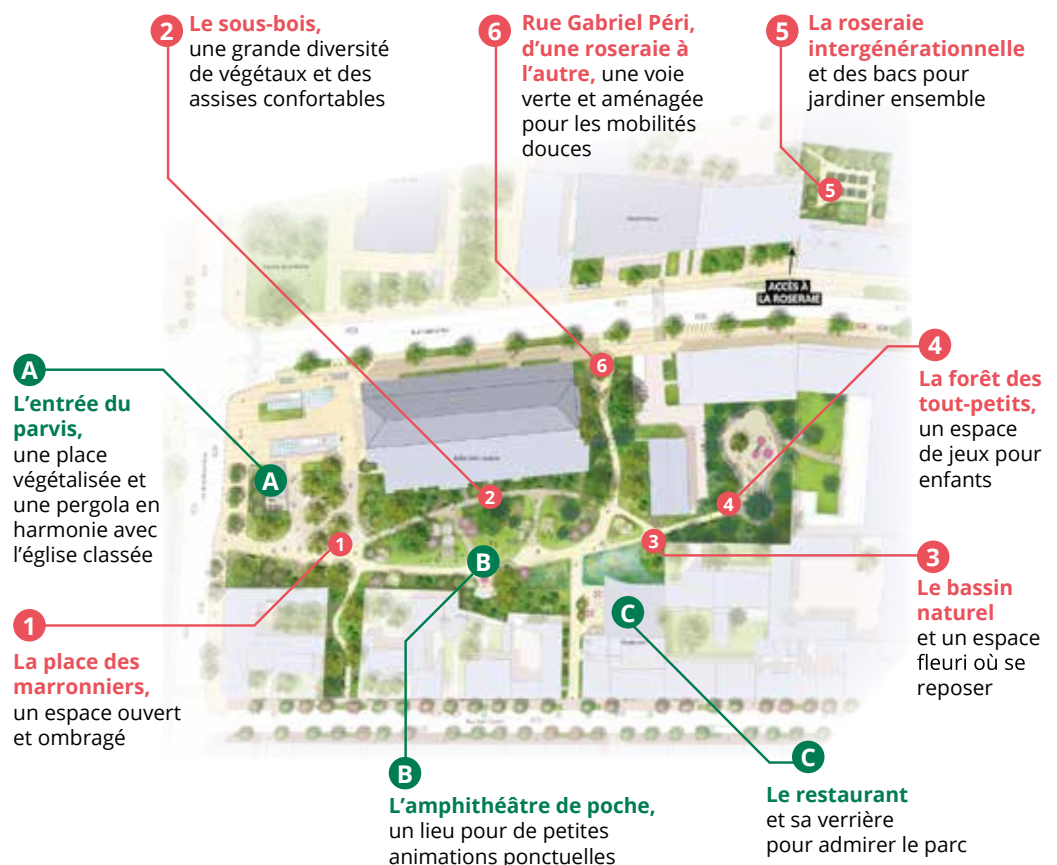
SQUARE SCHUMAN, UN PARC AGRANDI ET OUVERT À TOUS

Afin d'agrandir la surface végétale du square, la Ville a acquis et va détruire deux immeubles et une imprimerie qui jouxtent le périmètre actuel du parc (le 14-16 bis, rue Sadi Carnot et le 47-49 avenue de la République). La surface totale passera ainsi de 4 353 m² à 6 664 m², soit 53 %.

Doté de 6 entrées, le square Schuman constituera le maillon manquant de la trame paysagère entre les Allées Jean Jaurès, le parvis de l'Hôtel de Ville, le futur quartier Péri Ginoux Gautier, en passant par la future rue-jardin Sadi Carnot. Ce projet paysager se

déploie aussi, d'une part sur la place de l'église Saint-Jacques-Le-Majeur qui sera réaménagée et paysagée et accueillera des nouveaux arbres et plantations. D'autre part, cette ouverture tissera des liens entre le parc, la médiathèque et la Roseraie située au 28 rue Gabriel Péri.

Côté accessibilité, les travaux prévoient de garantir l'accessibilité à tous en supprimant les emmarchements inaccessibles aux Personnes à Mobilité Réduite et en retravaillant les niveaux afin d'effacer les dénivelés en pentes douces sur toute la superficie.



2 Le sous-bois,
une grande diversité
de végétaux et des
assises confortables

**6 Rue Gabriel Péri,
d'une roseraie à
l'autre,** une voie
verte et aménagée
pour les mobilités
douces

**5 La roseraie
intergénérationnelle**
et des bacs pour
jardiner ensemble

**A L'entrée du
parvis,**
une place
végétalisée et
une pergola en
harmonie avec
l'église classée

**4 La forêt des
tout-petits,**
un espace
de jeux pour
enfants

**1 La place des
marronniers,**
un espace ouvert
et ombragé

**3 Le bassin
naturel**
et un espace
fleuri où se
reposer

B L'amphithéâtre de poche,
un lieu pour de petites
animations ponctuelles

C Le restaurant
et sa verrière
pour admirer le parc

SQUARE SCHUMAN, UN ÎLOT DE FRAICHEUR ET DE BIODIVERSITÉ



Forêt des tout-petits, Sous-bois, Espace fleuri..., le nouveau square proposera de nombreux tableaux inspirants et odorants tout en préservant l'état arboré existant et en implantant de nouvelles strates paysagères luxuriantes, favorisant les différents habitats et développant la biodiversité.

Pour atteindre ces objectifs, l'agence de paysage Hyl prévoit la plantation de 104 nouveaux arbres au sein du square, 9 au sein de la roseraie et de 18 autres sur la portion Gabriel Peri ainsi que l'augmentation de la surface de pleine terre de 1600 m², pour contribuer à l'oxygénation et au confort thermique du quartier.

Au total, la surface végétale va pratiquement doubler passant de 2 700 m² à 4 300 m².

L'agence travaille la végétalisation du projet pour valoriser le patrimoine arboré existant... et définir l'écrin du square en organisant la strate basse.

Ce couvert végétal et cette présence arborée permettront de réfléchir le rayonnement solaire et, en même temps, de refroidir activement l'air environnant en évaporant l'eau lors de la transpiration, diminuant ainsi de manière significative la température ambiante. L'ambiance intimiste du square sera amplifiée avec la réminiscence du point d'eau d'antan, l'ajout d'arbustes et de vivaces de plusieurs variétés dont des plantes



mellifères. Autant d'éléments attractifs pour les différents animaux (insectes, oiseaux, hérissons...).

L'ensemble sera parfait d'un mur végétal monumental qui habillera le mur pignon du 51 av. de la République et complètera harmonieusement la végétalisation du square.

Les revêtements ont également été repensés afin de remplacer les surfaces en asphaltes rouges qui stockent la chaleur par des surfaces claires, en stabilisé renforcé perméable. Cette mise en œuvre prendra en compte les dénivelés ainsi que le sens d'écoulement gravitaire des eaux pluviales afin de favoriser les infiltrations des eaux de pluie.

LA PREMIÈRE RUE JARDIN

En parallèle de l'aménagement du square Schuman, la Ville crée sa première rue jardin : rue Sadi Carnot. Très attendue par les riverains, ce projet a fait l'objet d'une consultation. Il s'agit de mettre en place des bacs plantés inter-stationnements, de planter les pieds d'arbres sur des linéaires ponctuels sans perturber les cheminements piétons, d'installer des bacs chicanes plantés et de délivrer des permis de végétaliser.



UNE PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT PENDANT LES TRAVAUX

L'ensemble des travaux de terrassement sera mis en œuvre de manière précautionneuse afin de préserver le couvert végétal et arboré existant.

L'entreprise, en charge des travaux, ne creusera pas au-delà des racines, situées à 50 cm de profondeur, pour ne pas abîmer le système racinaire des grands arbres comme celui du marronnier.

Les services des espaces verts retravailleront sur l'éclairage public afin que la couleur et l'intensité ne gênent pas la faune. Et, l'installation de sondes tensiométriques au pied des arbres.

UN PARC À VIVRE AU GRÉ DES AMBIANCES PAYSAGÈRES



Dans ce cadre intimiste, calme et agréable, la Ville prévoit des installations conviviales afin que les Montrougiennes et les Montrougiens puissent s'y reposer, observer la nature ou se rafraîchir au gré des différents espaces. Sur l'entrée du parvis de l'église, des tables de pique-nique seront proposées, le sous-bois séduira par son esprit végétalisé et pédagogique, la forêt des tout-petits intégrera une aire de jeux pour les 2-6 ans, dans l'esprit accrobranche, la roseraie sera revisitée et pourvue de belles variétés de roses, avec pour volonté de devenir un jardin participatif et intergénérationnel.

Enfin, la Ville proposera un lieu de restauration de qualité. Situé en lisière du parc, près du bassin, en lieu et place d'une partie de l'ancienne imprimerie. Ce restaurant sera construit sous forme de verrière afin d'offrir transparence et continuité paysagère.



UN PATRIMOINE CULTUREL ET ARCHITECTURAL RÉVÉLÉ

Ce projet de place-parc contribuera à mettre en valeur le patrimoine architectural de la Ville en intégrant le parvis de l'église et en créant un contraste entre la végétalisation et le béton de l'église afin de la sublimer. Une pergola en béton végétalisée sera installée sur le parvis de l'église, en accord avec le souhait de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

Un théâtre de verdure sera intégré dans le square afin de permettre aux promeneurs de se poser mais aussi d'organiser des représentations ponctuelles comme des lectures de conte et des spectacles de marionnettes en référence à la Compagnie BLIN que la Ville accueille depuis 1958.



Enfin, la Municipalité prolongera sa politique de démocratisation de l'art dans la ville en exposant l'œuvre d'art fondu en bronze de Didier Marcel « VERSATILES LEMONS » dans le bassin naturel du square.

DES MOBILITÉS DOUCES ET UNE VOIRIE RÉNOVÉE AUX ABORDS DU PARC



Le projet conduira à relier le quartier végétalisé Péri-Ginoux-Gautier au square Schuman en réaménageant la voirie avec un aménagement qualitatif végétalisé faisant la part belle aux mobilités douces. Il proposera un partage de l'espace public confortable pour tous les usagers (piétons, vélos et automobiliste).



BUDGET

8 334 000 € HT

> Fond vert de l'état	1 310 000 € HT
> IDF Nature plan vert	500 000 € HT
> Contrat départemental 2020 -2024	2 580 000 € HT

Subventions obtenues 4 390 000 € HT

Début des travaux : été 2024

Fin des travaux : hiver 2026

Didier Marcel est né en 1961. Il vit et travaille à Dijon. Après des études artistiques à Besançon et à Paris, il passe une année à l'Institut national des hautes études en arts plastiques, sous la direction de Pontus Hulten, Sarkis et Daniel Buren. Il commence à exposer en 1988 et participe notamment aux Ateliers de l'ARC.

Depuis une quinzaine d'années, Didier Marcel développe un travail de sculpture dans lequel cohabitent des objets et des constructions tirés du réel, qu'il reproduit le plus souvent à échelle réduite ou dans d'autres matières.

S'appropriant des formes issues de l'architecture, de l'habitat ou de l'outillage, ainsi que des éléments naturels tels que des arbres ou des bottes de paille, il leur confère une nouvelle existence, autonome, en dehors de toute fonctionnalité.

FICHE CHANTIER

- **Maître d'ouvrage** : Mairie de Montrouge
- **Maître d'œuvre** : Agence de paysage Hyl



Voir la vidéo du projet

Contact presse
Ville de Montrouge

Christelle Maupetit
01 46 12 75 12
c.maupetit@ville-montrouge.fr

